

AQUARYL SATIN

PEINTURE MURALE ACRYLIQUE
SATINÉE GARNISSANTE

Fiche N° 1204 – FS08
NOVEMBRE 2015



CLASSIFICATION:

AFNOR NF T 36-005 famille 1, classe 7b2

DÉFINITION :

Peinture murale garnissante, de finition satinée, à base de résines acryliques en dispersion aqueuse.

DESTINATION :

Destinée aux travaux de décoration, en intérieur, sur tout support usuel du bâtiment préparé. Sans odeur. Recommandée pour finition sur toile de verre.

PROPRIÉTÉS :

Bel aspect soyeux. Très bon pouvoir couvrant et garnissant. Faible taux de **COV**. Lessivable

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Liant : Résines acryliques en dispersion aqueuses.
Aspect : Satiné velouté
Résistance à l'abrasion humide : classe 2 selon normes NF EN 13300 et ISO 11998
Couleur : Blanc. et 3 bases pour mise à la teinte.
Extrait sec : 62,9% ± 2 pondéral, 45,5 % ± 2 volumique.
Brillant spéculaire : 15 (lecture) angle de 60°
Densité : 1,40 ± 0,03.
Rendement : 10 à 12 m²/L
Nettoyage du film: A l'eau savonneuse ou additionnée de détergent léger.
Séchage : Hors poussières : 1 heure Sec : 2 heures*
 Recouvrable : 12 heures*

** selon les conditions climatiques lors de l'application et de la teinte choisie*

CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION :

Application : En une ou deux couches sur fonds préparés.
Conditions d'application : Température ≥ 8°C Hygrométrie ≤ 70 % d'HR
Dilution: Prêt à l'emploi sur fond préparé, 1^{ère} couche de 0 à 5 % d'eau.
Matériel : Brosse mixte, rouleau polyester tissé 12/13mm
 Airless buse de 17 à 19 : dilution 5% d'eau.
Nettoyage du matériel : Eau.

MISE EN ŒUVRE :

Les supports doivent être conformes aux DTU les concernant au **DTU n° 59.1**.
 Reconnaissance préalable nécessaire afin de déterminer la préparation des supports.

Béton, Enduit hydraulique intérieur	Enduit pelliculaire	2 couches AQUARYL SATIN
Plâtre et dérivés, placo.	Egrenage, ponçage des joints, époussetage 1 couche d' AQUAPRIM MICRO ou AQUARYL IMPRESS ou AQUALINE IMPRESS	
Bois et dérivés	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche d' AQUAPRIM MICRO ou ISOLANT ou d' AQUALINE IMPRESS	
Métaux ferreux	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche de. PROTEC FER SR ou ADERPRIM	
Métaux non ferreux	Dégraissage, dérochage avec Solution NT 330 1 couche de. PROTEC PRIM 330 + ponçage superficiel ou de PROTEC ZINC	
Anciennes peintures adhérentes	Lessivage, ponçage, rebouchage	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Classe de transport :** Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).
- Conditionnement :** Blanc : 16L, 12 L, 3 L et 0L75.
- Stockage avant ouverture:** 12 mois en bidon d'origine fermé. A L'ABRI DU GEL et des fortes températures $\geq 35^{\circ}\text{C}$
- Stockage après ouverture :** Bien refermer le bidon après ouverture afin de conserver les caractéristiques du produit.
- Hygiène et sécurité :** Consulter la fiche de données de sécurité disponible chez le Distributeur et sur site web : www.unikalo.com
- Classement Européen :** Catégorie A / Sous-catégorie **a** (Selon directive 2004/42/CE)
- Valeur limite UE de C.O.V. :** Pour sous-catégorie **a** : 30g/l (2010)
- C.O.V. max. de ce produit :** 15g/l

ECOLABEL : N° d'enregistrement : FR/07/32

Ce produit a reçu la certification Ecolabel car il répond aux exigences environnementales et aux performances d'aptitude à l'emploi du système de label de l'union européenne. Le label écologique de l'union européenne garantit :

- | | |
|---|--|
| ♣ | Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur. |
| ♣ | Usage limité de substances dangereuses. |
| ♣ | Faible teneur en solvant. |

Pour plus de amples informations sur les raisons qui ont conduit à décerner le label écologique à ce produit, prière de consulter le site suivant :
<http://ec.europa.eu/environnement/ecolabel>.

GESTION DES DECHETS :

Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau.

Protégeons l'environnement

- Laver soigneusement le matériel après utilisation. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient, laisser cette eau s'évaporer. Le résidu sec peut alors être jeté à la poubelle.
 - Bien essuyer le matériel. Bien refermer l'emballage après usage. Veillez à déposer votre emballage vide dans une déchetterie. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- Les déchets ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement ou les ordures ménagères. Renseignez vous auprès de vos autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Les conditionnements en 16L possèdent un système de valorisation des emballages métalliques : **UNIKOB** qui est une poche plastique thermoformée. Ce procédé permet de diminuer le traitement des déchets d'emballages.

Date d'édition : 25/08/16	Date de modification : Novembre 2015	FS08
Annule et remplace les versions précédentes. Avant toute mise en œuvre, veuillez vérifier qu'il s'agit de la dernière édition.		

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

SOCIETE DES COLORANTS DU SUD - OUEST
18 rue du Meilleur Ouvrier de France - Z.I. de l'Hippodrome
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 34 23 08 - Fax : 05 56 13 00 73